



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Grand contournement ouest de Strasbourg

Question orale n° 31

Texte de la question

Mme Martine Wonner attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur l'importance de mettre en œuvre des mesures concomitantes au projet de Grand contournement ouest (GCO) de Strasbourg. Il est en effet capital que les zones périurbaines et rurales qu'elle représente en sa qualité de députée du Kochersberg, ne soient pas oubliées lors de la construction de cette autoroute urbaine qui doit désengorger la capitale alsacienne de son trafic automobile. Par souci, par besoin d'équité, il serait juste que tous les Bas-Rhinois puissent profiter de la même qualité de transport au quotidien. Le Kochersberg, cette zone qui compte plusieurs dizaines de milliers d'habitants en lisière de l'eurométropole, a besoin de transports attractifs, accessibles, multiformes, souples, rapides et économes. Pour réussir cette mobilité du quotidien, il conviendrait sans doute d'interconnecter tous les modes de transport entre eux. Elle lui demande donc quels sont les aménagements complémentaires d'infrastructures qui seront prévus dans le cadre de la construction du projet GCO.

Texte de la réponse

GRAND CONTOURNEMENT OUEST DE STRASBOURG

M. le président. La parole est à Mme Martine Wonner, pour exposer sa question, n° 31, relative au grand contournement ouest de Strasbourg.

Mme Martine Wonner. Madame la ministre des transports, je souhaitais tout d'abord vous remercier de nous faire l'honneur de votre présence à Strasbourg, il y a quelques semaines, pour lancer les Assises de la mobilité dans l'eurométropole.

Dans ce cadre, j'appelle votre attention sur l'importance de mettre en œuvre des mesures concomitantes au projet de grand contournement ouest – CGO – de Strasbourg, qui devrait voir le jour. Il est en effet capital que les zones périurbaines et rurales que je représente en ma qualité de députée du Kochersberg, ne soient pas oubliées lors de la construction de cette autoroute urbaine qui doit désengorger la capitale alsacienne de son trafic automobile. Par souci et par besoin d'équité, il serait juste que tous les Bas-Rhinois puissent profiter de la même qualité de transport au quotidien.

Le Kochersberg, cette zone rurale qui compte plusieurs dizaines de milliers d'habitants, et dont je suis l'élue, en lisière de l'eurométropole, a besoin de transports attractifs, accessibles, multiformes, souples, rapides et économes. Pour réussir cette mobilité du quotidien, il conviendrait sans doute d'interconnecter tous les modes de transport entre eux, de trouver des solutions permettant de simplifier notamment le trajet entre le domicile et le lieu de travail.

Des investissements vers cette nouvelle mobilité du quotidien sont nécessaires, car les habitants de la zone périurbaine de Strasbourg ne doivent pas devenir les parents pauvres du nouvel élan des transports, au seul

bénéfice de la grande métropole régionale.

Madame la ministre, je vous demande donc quels sont les aménagements complémentaires d'infrastructure qui seront prévus dans le cadre de la construction du projet GCO, pour que les citoyens de cette circonscription puissent se rendre tous les jours à leur travail de façon sereine.

M. le président. La parole est à Mme la ministre chargée des transports.

Mme Élisabeth Borne, *ministre chargée des transports*. Madame la députée, votre question souligne votre attachement aux transports du quotidien et à la nécessaire connexion des différents modes de transport. Je ne peux que m'y associer, rappelant que ce Gouvernement, dès sa nomination, a clairement annoncé la priorité accordée à l'amélioration et à la modernisation des réseaux existants.

Vous m'interrogez plus spécifiquement sur les aménagements prévus en complément de la réalisation du grand contournement ouest de Strasbourg.

Je souhaite tout d'abord rappeler que ce grand projet s'inscrit dans le cadre d'une stratégie globale : celle de réorganiser et de faciliter les flux de déplacement pour l'ensemble de l'eurométropole. Il est ainsi bien prévu qu'il comprenne plusieurs aménagements complémentaires.

Je pense à la requalification de l'autoroute A 35, pour laquelle des études d'opportunité sont en cours.

Je pense aussi à l'aménagement multimodal de l'axe RN 4-A 351, un projet qui s'inscrit au cœur du Kochersberg. Cet aménagement sur 10 kilomètres de l'axe existant, constitué de la RN 4 à l'est d'Ittenheim et de l'A 351 jusqu'à Strasbourg, prévoit un élargissement de la RN 4 à deux fois deux voies jusqu'au raccordement avec le GCO ainsi que la mise en place dans les deux sens de circulation d'une voie réservée aux transports en commun, prise sur la bande d'arrêt d'urgence.

Inscrit dans le contrat de plan État-région pour un montant de 36 millions d'euros, le projet est pris en charge pour moitié par l'État. Il a été déclaré d'utilité publique en 2016 et ses études de conception détaillée sont en cours d'approbation. Les travaux de raccordement du projet au grand contournement ouest, réalisés en coordination avec ceux correspondant au projet du concessionnaire Vinci, devraient débuter en 2019. L'opération facilitera le développement des transports collectifs et sera parfaitement cohérente avec les autres projets de l'eurométropole en matière de transports, dont le transport en site propre de l'Ouest strasbourgeois.

M. le président. La parole est à Mme Martine Wonner.

Mme Martine Wonner. Merci, madame la ministre, pour cette réponse qui montre combien le Gouvernement est attentif à la mobilité au quotidien. Je crois cependant que nous allons devoir aller un peu plus loin encore dans l'innovation. Pourquoi pas une taxe sur les poids lourds étrangers, sur le modèle de celle qui existe en Allemagne, afin de pouvoir accompagner la création de parkings relais, de navettes électriques, bref toutes sortes de compléments propices à la mobilité dont nos concitoyens ont besoin ?

Données clés

Auteur : [Mme Martine Wonner](#)

Circonscription : Bas-Rhin (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 31

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [5 décembre 2017](#)

Réponse publiée le : 13 décembre 2017, page 6396

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [5 décembre 2017](#)